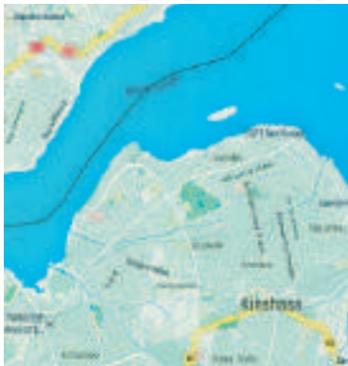


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4117 - VENDREDI 5 OCTOBRE 2021

ENJEUX DE L'HEURE

Des transhumances en gestation au sein de l'Union sacrée et du FCC

L'annonce du retrait de l'Union sacrée, du député national et président du parti envol, Delly Sessanga, le 2 novembre, et des réactions au sein de sa formation politique combinée à l'exclusion de Constant Mutamba et compagnie du Front commun pour le Congo (FCC) sont les signes

avant-coureurs des changements à venir au sein de ces deux grands groupes politiques. Les enjeux politiques autour d'un probable remaniement du gouvernement et des postes qui restent à combler à la Commission électorale nationale indépendante justifieraient ce comportement des uns

et des autres.

C'est dans ce cadre que s'inscrit également les désaveux prononcés contre Raymond Tshibanda en sa qualité de président de la cellule de crise du FCC par treize partis et regroupement politique, membres de la conférence de présidents de ladite coalition.



Le député national et président du parti Envol, Delly-Sesanga-Hipungu

URBANISME ET HABITAT

Annulation des dix-sept contrats de partenariat public-privé des maisons de l'Etat

Le ministère de l'Urbanisme et Habitat, Pius Muabilu, vient d'annuler dix-sept contrats de partenariat public-privé portant sur les villas et espaces de l'Etat dont la grande majorité se trouve dans la commune de la Gombe à Kinshasa. Selon un communiqué rendu public le 2 novembre, cette décision résulte du travail que mène la commission d'identification immobilière mise en place depuis juillet par le ministre

d'Etat. Elle est consécutive au non-respect des clauses contractuelles par les parties. Selon des sources proches de ce dossier, sur un total de dix-huit contrats de partenariat public-privé advenus, depuis plus de dix ans, entre la République démocratique du Congo, à travers son ministère de tutelle, et certains promoteurs immobiliers, un seul a connu un aboutissement heureux.

Page 3

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Présentation du plan du bureau Usaid en RDC

Le ministre de la Santé publique, le Dr Jean- Jacques Mbugani, a reçu en audience, le 3 novembre, la délégation de l'Usaid conduite par sa directrice du bureau de santé, Ana Bodipo Mbuyamba, et le Dr Thibaut Mukaba, spécialiste du programme de planification

familiale et directeur adjoint du bureau de santé. L'échange a essentiellement tourné autour de la présentation du nouveau plan du bureau de santé de l'Usaid en RDC et le rappel du rôle que joue cette agence dans le domaine de la santé dans le pays.

Le nouveau plan de présentation du bureau de santé de l'Usaid comprend trois points importants, dont l'aperçu général et la vision du portefeuille santé de l'Usaid-RDC, les domaines d'interventions ainsi que les grands défis.

Page 3

CDM QATAR 2022

Vingt-six Léopards pour les dernières journées des éliminatoires

Les Léopards de la République démocratique du Congo défient, le jeudi 11 novembre 2021 à 16h (heure locale) au Benjamin Mkapa National Stadium de Dar Es Salam, les Taïfa Stars de la Tanzanie, en match de la 5e journée du groupe J des éliminatoires de la Coupe du monde de football Qatar 2022. Le dimanche 14 novembre 2021 à 14 h (heure locale) au stade des Martyrs de Kinshasa, les fauves congolais tenteront de dévorer les Ecuireuils du Bénin, en match de la 6e et dernière journée de ces éli-



Les Léopards de la RDC

minatoires.

Sur la liste des joueurs appelés pour ces deux dernières journées des éliminatoires de la Coupe du

monde Qatar 2022, seul le gardien de but Hervé Lomboto évolue au pays, au Daring Club Motema Pembe.

Page 3

ÉDITORIAL

Climat

Avant même qu'elle s'achève et quelles que soient les décisions qui en sortiront, la Conférence sur le climat (COP 26) qui se tient à Glasgow, grande cité de l'Écosse, au Royaume-Uni, aura eu au moins le mérite de prouver à l'échelle mondiale que la lutte contre le dérèglement climatique s'impose désormais comme une priorité absolue. Ceci est vrai sur tous les continents, pour tous les peuples et donc pour tous les gouvernants de la planète dont beaucoup, jusqu'à présent, ne s'en souciaient guère contrairement à ce que la plupart d'entre eux affirmaient noblement depuis des années.

Il suffit pour s'en convaincre de « surfer » sur la Toile, autrement dit de consulter sur le Web les innombrables réseaux de la communication numérique qui échantonnent sur le sujet. C'est, en effet, par millions, par dizaines de millions et même plus que les internautes affichent maintenant, dans les langues les plus diverses, leur inquiétude face à la hausse des températures et à la dégradation de l'air sur toute la surface du globe dont les conséquences qui en découlent s'avèrent dramatiques à tous égards: aggravation de la sécheresse, fonte des pôles et des glaciers, montée des océans, multiplication des incendies et de la destruction des forêts, disparition de nombreuses espèces animales, etc, etc.

De ce qui précède ressort l'idée à la fois simple et somme toute rassurante selon laquelle la femme et l'homme modernes, où qu'ils vivent à la surface du globe, prennent peu à peu mais très clairement conscience de l'extrême gravité de l'accumulation des gaz à effet de serre que génère depuis des décennies la suractivité industrielle. Un éveil collectif et global qui, tôt ou tard, provoquera dans tous les pays, qu'ils soient riches ou pauvres, des réactions populaires que les gouvernants ne pourront plus ignorer ou feindre d'ignorer comme ils le faisaient jusqu'à présent en dépit des avertissements qui leur étaient lancés par la communauté scientifique.

S'il est probable que la COP 26 ne mettra pas au vert les feux rouges qui s'accumulent dans le domaine de la protection de la nature, il est certain, en revanche, qu'elle nourrira une sorte de « bronca » mondiale dont les dirigeants du monde entier devront tenir le plus grand compte s'ils veulent rester à la place qu'ils occupent dans la gouvernance de leur pays.

Les Dépêches de Brazzaville

SUD-KIVU

Olpa stupéfait par l'interpellation d'un journaliste à Bukavu

L'interpellation injustifiée d'un journaliste en plein exercice de son métier est manifestement une atteinte grave à la liberté de presse, selon l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), qui a appelé les autorités de la province du Sud-Kivu à favoriser la liberté d'information durant cette période de turbulence.

L'Olpa se dit très étonné de l'interpellation de Moïse Cubaka, journaliste à la radiotélévision Eka, station privée émettant à Bukavu, dans la province du Sud-Kivu. Condamnant cette interpellation injustifiée d'un journaliste en plein exercice de son métier, l'organisation note qu'il s'agit manifestement d'une atteinte grave à la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Aussi demande-t-il aux autorités de cette province à favoriser la liberté d'information durant cette période de turbulence.

Moïse Cubaka, rappelle cette organisation, a été interpellé, le 3 novembre, près de l'hôtel Delicia, dans la commune d'Ibanda, par des personnes se réclamant être agents des services des renseignements militaires. « C'était au moment où le journaliste faisait la ronde de la ville pour s'enquérir de la situation après l'incursion d'un groupe de miliciens Mai-Mai à Bukavu dans la nuit du 2 au 3 novembre 2021



Moïse Cubaka

», a expliqué Olpa. Cette organisation fait savoir que ce journaliste a été conduit au bureau de la 33e région militaire où il a été entendu sur procès-verbal par un officier des Forces armées de la République démocratique du Congo. Lors de son audition, souligne Olpa, il a été accusé de collecter des informations sans autorisa-

tion préalable des responsables de l'armée. A l'en croire, il a été placé dans un cachot et privé de liberté durant deux heures. Et, une somme de 40 000 Francs congolais, soit 20 dollars américains, qu'il détenait par dévers lui a été confisquée.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlé Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Présentation du plan du bureau Usaid en RDC

Le nouveau plan de présentation du bureau de santé de l'Usaid comprend trois points importants, dont l'aperçu général et la vision du portefeuille santé de l'Usaid-RDC, les domaines d'interventions ainsi que les grands défis.

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbugani, a reçu en audience, le 3 novembre, dans son cabinet de travail la délégation de l'Usaid conduite par sa directrice du bureau de santé, Ana Bodipo Mbuyamba, et le Dr Thibaut Mukaba, spécialiste du programme de planification familiale et directeur adjoint du bureau de santé.

L'échange a essentiellement tourné autour de la présentation du nouveau plan du bureau de santé de l'Usaid en République démocratique du Congo (RDC) et le rappel du rôle que joue cette agence dans le domaine de la santé dans le pays. Le nouveau plan de présentation du bureau de santé de l'Usaid com-

prend trois points importants, à savoir l'aperçu général et vision du portefeuille santé de l'Usaid-RDC où sont présentées directement les organisations de financement de direct, dont le fonds mondial, l'Organisation mondiale de la santé, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, le Gavi et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Le deuxième point concerne les domaines d'intervention, notamment sur le paludisme, la tuberculose, la santé de la mère, de l'enfant et du nouveau-né, la nutrition, la planification familiale et santé de la reproduction, l'eau et l'assainissement, le VIH-sida, le GHSA-Ebola et covid, le renforcement de sys-

tèmes.

Le dernier point porte sur les grands défis, dont la grève des professionnels de santé, l'engagement du gouvernement en matière de financement, la décentralisation et le partenariat pour le renforcement de la politique et l'amélioration de l'environnement, en vue du développement à long terme des ressources humaines.

Rappelons que c'est depuis exactement 60 ans que l'Usaid appuie le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention dans la mise en œuvre des différentes interventions dans le domaine de la santé, afin d'accomplir les actions des Congolais sous la vision du gouvernement sur la couverture univer-

selle sanitaire en poursuivant un objectif transversal du renforcement du système de santé.

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbugani, qui a religieusement écouté ses hôtes, s'est montré très réceptif, car les objectifs poursuivis par l'Usaid dans le domaine de la santé se rapportent également au programme du gouvernement relatif à la couverture sanitaire universelle et la lutte contre les pandémies et grandes endémies. Ainsi, le ministre et ses interlocuteurs ont décidé de se voir régulièrement après quarante jours pour consolider leur partenariat.

Par ailleurs, ils ont également dis-

cuté du problème touchant la nutrition et des épidémies, afin de voir dans quelle mesure y apporter des réponses. « Le ministre de la Santé a souligné les problèmes majeurs du domaine de la santé et, en particulier, les efforts du gouvernement, et a insisté sur le partenariat et certaines perspectives par rapport aux actions que nous pouvons mener pour appuyer le ministère de la Santé dans son programme du gouvernement. Surtout nous nous sommes convenus de créer un cadre de concertation régulière pour consolider nos liens », a déclaré le directeur adjoint, au sortir de l'audience.

Blandine Lusimana

URBANISME ET HABITAT

Annulation des dix-sept contrats de partenariat public-privé des maisons de l'Etat

La décision résulte du travail que mène la commission d'identification immobilière mise en place depuis juillet par le ministre d'Etat, Pius Muabilu.

Le ministère de l'Urbanisme et Habitat, Pius Muabilu, vient d'annuler dix-sept contrats de partenariat public-privé portant sur les villas et espaces de l'Etat dont la grande majorité se trouve dans la commune de la Gombe. Selon un communiqué rendu public le 2 novembre, cette décision est consécutive au non-respect des clauses contractuelles par les parties.

Il est, en effet, rappelé que le ministre d'Etat Pius Muabilu a mis en place, depuis juillet, une commission d'identification immobilière. Cette décision, note-t-on, est la résultante du travail que fait cette commission sur le terrain.

Selon des sources proches de ce dossier, sur un total de dix-huit contrats partenariat public-privé advenus, depuis plus de dix ans, entre la République démocratique du Congo, à travers son ministère de tutelle, et certains promoteurs immobiliers, un seul a connu un aboutissement heureux.

Il est reproché aux parties le non-respect des clauses, notamment en ce qui concerne le délai d'exécution, par les promoteurs immobiliers. Cela, note-t-on, a causé non seulement un préjudice, mais également un manque à gagner incommensurable au Trésor public. On note également que le ministère de l'Urbanisme et Habitat, dans le souci de remettre l'Etat dans ses droits, entend engager des actions en réparation devant les instances judiciaires compétentes contre ces partenaires.

Lucien Dianzenza

COUPE DU MONDE QATAR 2022

Vingt-six Léopards pour les deux dernières journées des éliminatoires

Sur la liste des joueurs appelés pour les deux dernières journées des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022, seul le gardien de but Hervé Lomboto évolue au pays, au Daring Club Motema Pembe.

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) défient, le 11 novembre à 16h (heure locale) au Benjamin-Mkapa National Stadium de Dar Es Salam, les Taïfa Stars de la Tanzanie, en match de la 5e journée du groupe J des éliminatoires de la Coupe du monde de football Qatar 2022. La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un quatuor arbitral venu des Seychelles pour officier cette rencontre. Il s'agit de l'arbitre central Camille Bernard, accompagné de ses compatriotes Petrouse Henseley et Marie Steve, respectivement premier et deuxième assistants. Fred Emile sera l'arbitre protocolaire, son suppléant c'est le Burundais Désiré Gahungu. Xaba Simphiwe a été choisi commissaire au match. Et le Dr Lupondo Violet de la Tanzanie se chargera d'effectuer le test covid-19 et communiquera le résultat quelques heures avant le coup d'envoi du match.

Pour cette rencontre, apprend-on, le regroupement des Léopards aura lieu à Dar Es Salam. La délégation de Kinshasa, avec le sélectionneur adjoint Dauda Lupembe, quitte le 6 novembre pour la Tanzanie, via Addis Abeba, en Ethiopie. Le sélectionneur Hector Cuper et d'autres membres du staff technique ainsi que des joueurs évoluant à l'étranger iront directement à Dar Es Salam.

Et le 14 novembre à 14 h (heure locale) au stade des Martyrs de Kinshasa, les fauves congolais tenteront de dévorer les Ecureuils du Bénin, en match de la 6e et dernière journée de



Les Léopards de la RDC.

ces éliminatoires. Actuellement troisièmes du groupe J, les Léopards sont obligés de remporter les deux matches pour espérer la première place du groupe et accéder au tour suivant des éliminatoires. La RDC compte 5 points, derrière la Tanzanie et le Bénin qui ont chacun 7 points. Dernier du groupe, le Madagascar compte 3 points après sa victoire en 4e journée à Antananarivo contre la RDC.

Les 26 Léopards

Pour les deux dernières journées décisives, le staff technique des Léopards vient de publier une liste de 26 joueurs. Il s'agit de trois gardiens de but: Joël Kiasumbua (sans club en Suisse), Lionel Mpasi Nzau (Rodez/L2

France) et Hervé Lomboto (Daring Club Motema Pembe). Les défenseurs convoqués sont Nathan Idumba Fasika (Cape Town/Afrique du Sud), Marcel Tisserand (Fenerbahçe/Turquie), Djuma Shabani (Young Africans/Tanzanie), Christian Luyindama Nekadio (Galatasaray/Turquie), Chancel Mbemba Mangulu (FC Porto/Portugal), Dieumerci Mukoko Amale (Difaa El Jadida/Maroc), Glody Ngonda Muzinga (Riga FC/Lettonie), Fabrice Nsakala (Besiktas/Turquie) et Arthur Masuaku (West Ham/Angleterre).

Les milieux de terrain appelés sont Samuel Bastien (Standard de Liège/Belgique), Edo Kayembe (Kas Eupen/Belgique), Fabrice Ngoma Lwamba

(Raja Casablanca/Maroc), Samuel Moutoussamy (Fc Nantes/France), Gaël Kakuta (RC Lens/France), Neeskens Kebano (Fulham FC/D2 Angleterre).

Enfin, les attaquants ayant la confiance du staff technique pour ces deux rencontres cruciales sont Chadrac Akolo Ababa (SC Amiens/L2 France), Cédric Bakambu (Beijing Guoan/Chine), Joël Ngandu Kayamba (Viktoria Plzen/Tchèque), Ben Malango Ngita (Sharjah/Emirats Arabes Unis), Dieumerci Mbohani (Kuwait SC/Koweït), Jackson Muleka (Standard de Liège/Belgique), Yannick Bolasié Yala (Rizespor Çaykur/Turquie) et Chadrac Muzungu (RS Berkane/Maroc).

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Bazano stoppe la série de victoires de Mazembe

C'est de justesse que Mazembe a évité sa première défaite de la saison face à Bazano, en 6^e journée du championnat national de football, alors que Maniema union a tranquillement disposé du Racing Club de Kinshasa, et Kuya a eu raison d'Etoile du Kivu.

Le Tout-Puissant Mazembe a été accroché, le 3 novembre, dans son stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, par la Jeunesse sportive Groupe Bazano, par un but partout, en match de la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Après quatre victoires d'affilée, Mazembe a en fait échappé à une défaite.

La JS Groupe Bazano a ouvert la marque à la 58^e mn par le biais de Munkokole Kabala, qui a repris de la tête une balle arrêtée de Ngulubi. Ensuite, les joueurs du coach Raoul Mutufwila ont été solidaires et solides en défense, enrayant toutes les attaques de Mazembe qui a couru derrière l'égalisation jusqu'à la 90+5^e mn. Sur une percée du latéral droit Issama Mpeko, le défenseur Tshimanga Tshilembi de Bazano s'est loupé et a marqué contre son camp. Notons que Mercey Ngimbi a raté un penalty après le but de Bazano, consécutif à une faute d'un défenseur de Bazano sur Pa-



Vue du match entre Mazembe et Bazano, le 3 novembre/Photo tpmazembe.com

tient Mwamba dans la surface de réparation.

Avec ce résultat d'égalité, Mazembe totalise 13 points en cinq matches alors que la JS Bazano compte 8 points en six matches.

Les victoires de Maniema Union et Kuya Sport...

Dans un autre match disputé le 3 novembre au stade des Martyrs, le Racing Club de Kinshasa (RCK) a prêté le

flanc face à Maniema union, par un but à trois. Denis Likwela Yelemaya a ouvert la marque à la 11^e mn, Cyrille Mutwala à la 75^e mn et Ty-chique Mosengo à la 83^e mn ont inscrit les buts du club venu de Kindu. Charly Ndibu Kalala a sauvé l'honneur du RCK à la 90^e mn. Maniema Union a 10 points en cinq sorties, alors que RCK n'a enregistré qu'un point après

six matches.

Enfin, dans un match des promis, soulignons la victoire de l'AC Kuya Sport sur l'Etoile du Kivu par deux buts à un. Efoloko Nzulama a ouvert la marque pour le club du président Jeannot Binanu à la 33^e mn, son troisième de la saison. Mais à la 38^e mn, Christian Makabi a égalisé pour le club étoilé du Kivu, profitant d'une erreur

du gardien de but Bampela de Kuya Sport. Mais finalement, Kuya Sport a remporté le match en obtenant un second but sur un auto-goal d'un défenseur d'Etoile du Kivu. Kuya Sport compte 7 points en six matches livrés. Etoile du Kivu a 6 points en sept matches joués.

Martin Engimo

JSK tient en échec V.Club, DCMP bat Rangers

Deux rencontres de la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) se sont déroulées, le 4 novembre, au stade des Martyrs de Kinshasa. En fait, on a assisté à nouveau à un duel à distance entre l'AS V.Club et le Daring Club Motema Pembe (DCMP).

En première rencontre, l'AS V.Club a été tenue en échec par la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) par un but à partout. L'attaquant congolais de Brazzaville, Jacques Temopele Medina, a ouvert la marque à la 23^e mn d'une frappe croisée, hors de portée du gardien de but Joseph Bulayima de la JSK. Mais Ilondo Itaka a égalisé pour les joueurs



Vue du match engagé entre V.Club et JSK, le 4 novembre, au stade des Martyrs/Photo leopardsactu.com

du coach JC Makanda, à la 74^e mn, reprenant de la tête un centre venu de la droite. Avec ce match nul, V.Club totalise 14 points en six rencontres jouées,

et occupe la place de leader du championnat. Et la JSK atteint la barre de 9 points en sept matches.

En seconde explication, DCMP a battu l'Acadé-

mique Club Rangers par un but à zéro. Le latéral droit sud-africain Riad a inscrit l'unique but de la partie à la 33^e mn. A l'issue de la partie, DCMP

compte 8 points après six matches, alors que Rangers a 9 points après six sorties.

M.E

GOUVERNANCE

Les experts de la CEEAC font l'état des lieux des commissions électorales

Les experts des pays membres de la Commission économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont ouvert, le 4 novembre à Brazzaville, un atelier spécial à la faveur duquel ils vont dresser l'état des lieux de l'expérience des commissions électorales au sein des États membres de cet espace communautaire, trente ans après.

Une trentaine d'experts, fûtés dans les questions de gouvernance électorale, participent à l'atelier qui se tient sur deux jours, du 4 au 5 novembre. Ils sont venus, entre autres, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de la République démocratique du Congo, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Burundi, du Tchad, de l'Angola et du Congo, pays hôte.

Trois thèmes sont développés à cet effet, qui déboucheront sur des échanges interactifs et des groupes thématiques. Il s'agit de la problématique des processus électoraux et des organes de gestion des élections ; des commissions électorales en Afrique centrale (espace CEEAC) : état des lieux des trois dernières années ainsi que la Commission électorale et gestion du processus électoral : cas du Burundi.

Une occasion tout indiquée pour les experts électoraux de la sous-région d'appro-



Les délégués et experts posant en famille/Adiac

fondir des réflexions afin de comprendre comment ces commissions électorales ont fonctionné dans diffé-

rents pays de la CEEAC durant ces trente dernières années. Il s'agit aussi de comprendre la nature des

difficultés auxquelles ces structures en charge de la gestion des élections ont été confrontées durant la

même période.

Pour la CEEAC, l'objectif de cet atelier sous-régional est de préparer les conditions permissives pour la tenue des élections régulières, démocratiques, transparentes et apaisées au sein de l'espace communautaire.

« Nous devons poursuivre la mise en œuvre des décisions issues du Conseil des ministres du Copax de février 2008, obligeant la CEEAC à élaborer une stratégie permettant d'organiser des élections libres, transparentes, démocratiques et pacifiques dans les pays d'Afrique centrale », a précisé Hamuli Baudouin, le représentant de l'institution sous-régionale au Congo.

A l'issue de l'atelier, les participants adopteront des recommandations à l'endroit de la CEEAC, allant dans le sens d'améliorer la gouvernance électorale au sein de cet espace communautaire.

Firmin Oyé

« Nous devons poursuivre la mise en œuvre des décisions issues du Conseil des ministres du Copax de février 2008, obligeant la CEEAC à élaborer une stratégie permettant d'organiser des élections libres, transparentes, démocratiques et pacifiques dans les pays d'Afrique centrale »

POLITIQUE FONCIÈRE

L'Afrique plaide pour le droit de propriété des terres

Le Centre africain de politique foncière a organisé, du 1^{er} au 4 novembre, en visioconférence et en présentiel, l'édition 2021 de la conférence sur la politique foncière à Kigali, au Rwanda.

Cette année, la conférence s'est tenue sur le thème : « La gouvernance foncière au service de la protection des arts, de la culture et du patrimoine pour l'Afrique que nous voulons ». Il a fait écho à la déclaration de l'Union africaine de 2021 qui a retenu comme thème de cette année : « Arts, culture et patrimoine : les leviers pour construire l'Afrique que nous voulons », liée à l'aspiration 5 de l'Agenda 2063.

A l'ouverture des travaux, les participants ont lancé un vibrant appel aux pays africains pour qu'ils mettent en place des politiques foncières favorables aux pauvres et instituent des droits fonciers inclusifs, en particulier pour les

femmes et les jeunes.

« La terre est un élément essentiel dans la production alimentaire et une source majeure de capital pour les pauvres. Dans tout programme portant sur la réforme agraire et les droits foncières des femmes en Afrique, l'importance de la terre et l'inégalité de sa répartition entre les femmes et les hommes devraient être davantage prises en compte », a

affirmé la directrice-pays de la Banque africaine de développement pour le Rwanda, Aissa Sarr Touré.

« A la Banque africaine de développement, nous sommes très engagés sur ce sujet dans l'ensemble de nos programmes et dans la mise en œuvre de nos projets. Nous continuerons d'appuyer les États membres dans la réalisation de leurs objectifs nationaux et la nécessité qu'ils ont

de parvenir à un développement inclusif et durable », a souligné Aissa Sarr Touré qui s'exprimait au nom de Beth Dunford, vice-présidente de la Banque africaine de développement, chargée de l'agriculture et du développement humain et social.

Elle a insisté sur la nécessité d'un accès des femmes et des jeunes à la terre, d'une utilisation et d'un droit de propriété des terres qui soit équitable

pour tous les membres de la communauté, notamment pour les femmes et les jeunes. « Pour assurer l'équité, nous avons besoin d'un engagement au niveau national et régional. Tout ce qui concerne les terres nécessite une forte volonté politique, l'adhésion de la population et une collaboration étroite », a déclaré Patrick Karera, secrétaire permanent du ministère de l'Environnement du Rwanda.

Selon lui, le changement climatique augmente les risques de déforestation et de détérioration des sols, et il faudrait utiliser des moyens innovants pour mettre en œuvre des réformes et des services agraires adéquats.

Yvette Reine Nzaba

« Pour assurer l'équité, nous avons besoin d'un engagement au niveau national et régional. Tout ce qui concerne les terres nécessite une forte volonté politique, l'adhésion de la population et une collaboration étroite »

JUSTICE

Acat-Congo alerte sur les détentions préventives abusives

Le président de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo (Acat-Congo), Christian Loubassou, a animé, le 1er novembre à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle il a fustigé la non application des délais de détention préventive au sein des maisons d'arrêt.

Christian Loubassou a défini la détention préventive comme étant la privation de liberté prononcée à titre exceptionnel contre une personne mise en examen dès la phase d'instruction. Il a fait savoir que selon la loi, le délai maximal de détention préventive est de quatre mois et peut être prorogé à six mois, mais sur notification expresse du juge d'instruction ou du procureur de la République.

Mais d'après les résultats de l'enquête qu'il a menée au sein des structures carcérales et auprès des personnes ayant subi cette marginalisation, il ressort qu'il y a plus de détenus préventifs dans les maisons d'arrêt que des personnes purgeant leur peine après jugement, en violation du code de procédure pénale.

« L'article 119 du code de procédure pénale

dispose que la détention préventive est une mesure exceptionnelle. Et ne peut être placée en détention préventive qu'un citoyen auquel les charges pèsent sur lui. Depuis quatre ans, Acat-Congo travaille sur la question de détention préventive, notamment à quel moment elle est appliquée ; sa durée et à quel moment elle est considérée comme abusive », a indiqué Christian Loubassou.

En s'intéressant à ce dossier, l'objectif d'Acat-Congo est de sensibiliser et/ou de vulgariser les dispositions du code de procédure pénale liées au respect des délais de détention préventive au sein des prisons, en vue de permettre aux Congolais de faire valoir leurs droits fondamentaux.

Firmin Oyé

FORUM ARABO-AFRICAIN

Les PME africaines au centre des priorités

La deuxième édition du forum de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea) sur le commerce entre pays arabes et africains, a été lancée le 3 novembre, au Caire (Egypte), par le directeur général de l'institution, Sidi Ould Tah.

Le thème de l'événement, « Coalition globale », s'inscrit dans la politique même de la BADEA, une institution de solidarité, passerelle entre le monde arabe et l'Afrique. Cette année, l'accent est mis sur les petites et moyennes entreprises (PME) et les micro-entreprises africaines dans un contexte post-pandémique où le financement devient rare.

Dans son discours prononcé à cette occasion, Dr Ould Tah s'est penché sur le rôle que compte jouer son institution pour renforcer les PME, pourvoyeuses d'emplois.

« Avec la covid-19, il y a eu une grande érosion de nos profits aussi bien au niveau des PME qu'au niveau des grandes entreprises et parfois même au niveau des États », a estimé l'économiste Carlos Lopes.

La coalition globale permettra de créer des synergies entre pays africains et arabes. Plus de trente hautes personnalités des institutions financières africaines ont pris part à la rencontre.

Yvette Reine Nzaba

Sonas

MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA

Assurance automobile

Assurance incendie

Assurance voyage

Assurance tous risques chantier

PLUS DE 50 ANS DE METIER, LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

COP26

Les présidents des deux Congo assistent à la présentation de la structuration du Fonds bleu pour le Bassin du Congo

Denis Sassou N'Guesso et Félix Tshisekedi ont témoigné, par leur présence, le soutien à l'outil financier initié par la République du Congo et la Fondation Brazzaville en 2016, lors de la COP 22 à Marrakech, au Maroc.

À l'occasion de la 26e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, le pavillon de la Commission Climat du Bassin du Congo a abrité, le 3 novembre, une programmation de la présentation de la structuration financière du Fonds bleu du Bassin du Congo en présence de Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, président de la Commission Climat du Bassin du Congo, et son homologue de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, président de l'Union africaine.

Cet outil rassemble à ce jour seize pays de la sous-région et le Maroc. Il a pour objectif de mobiliser les ressources nécessaires au financement de la mise en œuvre des programmes et projets concourant au développement durable et à la promotion de l'économie bleue dans son champ d'intervention auprès des contributeurs et investisseurs.

En face de nombreux défis visant à maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 1,5°C, conformément à l'Accord de Paris, les dirigeants mondiaux doivent s'engager à lutter contre la déforestation à l'horizon 2030. La déclaration conjointe des donateurs prévoit d'agir collectivement pour arrêter et inverser la perte générale de couvert forestier.

Dix pays se sont d'ores et déjà engagés à mobiliser 10,3 milliards d'euros de fonds publics entre 2021 et 2025, dont 1,3



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Félix Tshisekedi assistant à une présentation sur le pavillon de la Commission Climat du Bassin du Congo (Fondation Brazzaville)

milliard dédié à protéger le Bassin du Congo. Désormais, les pays donateurs doivent concrétiser cet engagement prometteur.

Lors de la présentation de la structuration commandée auprès des experts, il est clairement ressorti une volonté pour les dix-sept pays de travailler ensemble. A celle-ci s'ajoute l'urgence économique liée au contexte du post covid-19. Autres éléments de cette structuration venue à maturité, les réflexions issues d'une diversité de domaines d'activité.

Désormais, sans attendre la réalisation des promesses non tenues, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo dispose d'un arsenal inclusif et consensuel ayant à ce jour 254 projets. Suivant la répartition par secteur, ils proviennent : 75 % du public, 23 % des ONG / société civile et 2 % du secteur privé / projets coordonnés par les administrations.

S'agissant des projets, pour 1/3 d'entre eux, ils présentent un caractère transfrontaliers ; pour 33 %, des projets réalisables de suite ; pour 43 %, projets à réaliser entre six

mois et deux ans ; et pour 30 %, des projets à maturité 3, c'est-à-dire réalisables dans deux ou trois ans. Ces projets seront financés en respect du Mémorandum signé en mars 2017 à Oyo.

Le caractère unique ressort également puisque le Fonds bleu répond à son propre agenda. Il est cofinancé par les dix-sept pays, domicilié en Afrique, encadré par des experts africains et finance les projets sur le climat, donc à cet égard, en faveur de la population.

Après un appel d'offres offi-

ciel, c'est la Banque des Etats de l'Afrique centrale qui a été retenue, a précisé la ministre Arlette Soudan-Nonault, coordonnatrice de la Commission technique du Bassin du Congo. Clôture de la séance de présentation, Arlette Soudan-Nonault a exprimé ses remerciements aux chefs d'Etat de la sous-région en général, plus particulièrement aux présidents Denis Sassou N'Guesso et Félix Tshisekedi à la tête du « toit du monde ».

De notre envoyé spécial à Glasgow, Marie-Alfred Ngoma

L'énergie renouvelable pour un milliard de personnes

L'Alliance mondiale pour l'énergie au service des populations et de la planète (GEAPP) a lancé, le 2 novembre, lors de la COP 26 à Glasgow, un fonds de dix milliards de dollars pour fournir des énergies renouvelables à un milliard de personnes en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

La transition énergétique est l'un des piliers de l'action climatique mondiale. Dans les pays en développement, elle implique une accélération de l'électrification avec des ressources propres. Une cause qui mobilise un nombre croissant d'acteurs, dont les organisations philanthropiques.

Selon Per Heggnes, directeur général de la Fondation Ikea, l'Alliance va s'atteler à lever cent milliards de dollars de capitaux sur une décennie. Ce

financement contribuera à éviter quatre milliards de tonnes d'émissions de carbone.

La GEAPP est composée des organisations philanthropiques que sont les fondations Ikea, Rockefeller et Bezos qui serviront de capital-risque pour attirer les investisseurs privés. Elle inclut également les partenaires financiers dont la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et l'US international develop-

ment finance corporation, entre autres, ainsi que les hôtes de la COP26 : l'Italie, le Royaume-Uni et le Danemark.

La GEAPP investira dans des projets d'énergies renouvelables tels que le micro-solaire et l'hydroélectricité. Les premiers projets seront mis en œuvre dans des pays tels que le Nigeria, l'Ethiopie, l'Afrique du Sud et la République démocratique du Congo. En Asie, les projets seront réalisés en Inde, Indonésie, au Vietnam et au Pa-

kistan. En Amérique latine, ils seront installés en Colombie et à Haïti. « L'Alliance mondiale pour l'énergie est une initiative qui change la donne et qui contribuera à accélérer l'accès à l'électricité, dans le cadre de nos efforts pour mettre fin à la pauvreté énergétique dans le monde », a déclaré Akinwumi Adesina, président du Groupe de la Banque africaine de développement.

La GEAPP stimulera également la croissance économique. Elle

mettra en place une rampe d'accès aux opportunités en créant, facilitant ou améliorant 150 millions d'emplois. Elle a également lancé un appel mondial pour des partenariats nationaux transformationnels. Elle invite, par ailleurs, les économies en développement et émergentes à demander un soutien technique et un financement pour faire progresser les écosystèmes des projets d'énergie propre.

Josiane Mambou Loukoula

COP26

Plus de cent millions d'Africains exposés aux aléas climatiques d'ici à 2030

Jusqu'à 118 millions de personnes seront, d'ici à 2030, « exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes en Afrique, si des mesures adéquates ne sont pas prises », selon l'Organisation météorologique mondiale. Cette situation a d'énormes répercussions sur la sécurité de l'eau à l'avenir, compte tenu de l'augmentation de la population et de la dégradation de l'environnement.

L'alerte est lancée par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), à l'occasion de la publication d'un rapport sur l'état du climat en Afrique (2020). « L'Afrique connaît une augmentation de la variabilité météorologique et climatique, qui entraîne des catastrophes écologiques et sociales. D'ici à 2030, on estime que jusqu'à 118 millions de personnes extrêmement pauvres seront exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes en Afrique si des mesures adéquates ne sont pas prises », a déclaré la commissaire à l'Economie rurale et à l'Agriculture de la commission de l'Union africaine à l'OMM, Josefa Leonel Correia Sacko. Selon les indicateurs climatiques donnés par le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, au cours de l'année 2020, l'Afrique a connu une augmentation continue des températures, une accélération de l'élévation du niveau de la mer, des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, tels que les inondations, les glissements de terrain et les sécheresses, et les impacts dévastateurs associés.



Une femme dans un champ au Mali.

« La fonte rapide des derniers glaciers d'Afrique de l'est, dont on s'attend à ce qu'elle soit totale dans un avenir proche, nous alerte d'un changement imminent et irréversible du système terre », a déclaré Petteri Taalas. L'autre inquiétude soulignée par l'OMM c'est l'élévation du niveau de la mer et la fonte des glaciers emblématiques du continent. Ce qui met en évidence « la vulnérabilité disproportionnée de

L'Afrique et montre comment les avantages potentiels des investissements dans l'adaptation au climat, les services météorologiques et climatologiques et les systèmes d'alerte précoce l'emportent largement sur les coûts ». Ce rapport de l'OMM est publié dans la perspective des négociations des Nations unies sur le changement climatique qui se déroulent dans le cadre de la COP26, à Glasgow, en Ecosse. Il vient s'ajouter

aux éléments scientifiques qui prouvent l'urgence de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre, de renforcer les ambitions en matière de climat et d'allouer davantage de financements à l'adaptation.

L'eau, une priorité en matière d'adaptation climatique

L'eau est en première ligne du changement climatique et constitue une priorité absolue en ma-

tière d'adaptation. Les dirigeants de la coalition Eau et Climat, présents à Glasgow, ont lancé un appel urgent et uni en faveur d'une action intégrée pour l'eau et le climat, afin de remplacer l'approche actuelle, fragmentée et axée sur la crise. Ils ont souligné la nécessité d'une gestion intégrée d'eau et du climat, fondée sur un partage accru des données et des informations. Seulement 0,5 % de l'eau sur terre est utilisable et disponible sous forme d'eau douce. Mais au cours des vingt dernières années, le stockage de l'eau terrestre a diminué de 1 cm par an. Cette situation a d'énormes répercussions sur la sécurité de l'eau à l'avenir, compte tenu de l'augmentation de la population et de la dégradation de l'environnement. Le changement climatique exacerbe à la fois la pénurie d'eau et les risques liés à l'eau, car la hausse des températures perturbe le régime des précipitations et l'ensemble du cycle de l'eau. Actuellement, 3,6 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau au moins un mois par an, et ce chiffre devrait passer à plus de 5 milliards d'ici à 2050.

Noël Ndong



Mesdames, participez à la deuxième édition de l'Académie du **Leadership Féminin** qui se déroulera à **Pointe-Noire du 25 au 27 Novembre 2021**. Pendant ces 3 jours, des experts vous donneront les clés pour réussir vos projets entrepreneuriaux ou associatifs.



À BRAZZAVILLE

- **Fondation Sounga**: 1022 rue ndouo Brazzaville, plateau des 15 ans, sur l'avenue des 16ème.



+242 069875656



- **Médical Optique Brazzaville**: immeuble Cotrade, à côté de la Tour Nabemba.



+242 044808181



- **Onglerie**: Rond-point City Center à coté de la direction général de l'ARC.



+242 069303037

Pour s'inscrire, rendez-vous :

À POINTE-NOIRE



- **Medical Optique Pointe-Noire**, Centre ville pointe noire derrière la SNE, en face SUECO.



+242069224949

- **Restaurant Mama Liputa**, Centre ville Pointe-Noire, en diagonal du supermarché la Pointe.



+242068690343

Frais d'inscription : 10.000 Fcfa



JOURNÉE DE L'ARBRE

Les Congolais invités à planter des espèces forestières et fruitières

À l'occasion de la 35^e édition de la Journée nationale de l'arbre, célébrée le 6 novembre de chaque année, la population est appelée à participer au planting d'arbres. La ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a prêché la participation citoyenne à la lutte contre la déforestation et le changement climatique.

Instituée depuis 1984, la Journée nationale de l'arbre vise à contribuer efficacement à la lutte contre les érosions et les glissements de terrains, en vue d'améliorer la qualité de vie, notamment dans les grandes villes, victimes de ces catastrophes naturelles. L'édition de cette année a coïncidé avec la tenue de la Conférence des Nations unies sur le climat (COP26), à Glasgow, une rencontre destinée à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La participation « massive » de la population au planting, soutient la ministre Rosalie Matondo, renforcera l'engagement du chef de l'État en faveur de l'environnement et la dynamique nationale impulsée par sa politique. Les forêts et les arbres sont là pour réguler le climat, a-t-elle ajouté, si les Congolais continuent de sauvegarder la biodiversité et de planter des arbres tout autour d'eux. « Planter les arbres pour séquestrer le carbone et lutter contre les changements climatiques », c'est le thème de l'édition



Rosalie Matondo délivrant le message du gouvernement/Adiac

2021 de la Journée nationale de l'arbre. Cette thématique, à en croire la ministre, traduit la volonté du gouvernement

de consolider la dynamique nationale autour d'un sujet majeur qu'est le changement climatique, l'une des menaces

qui pèsent actuellement sur l'humanité, et qui trouvent son essence dans la multiplication des activités humaines géné-

ratrices de gaz carbonique. « En effet, nos activités quotidiennes, comme conduire une voiture ou une moto, produire et utiliser le bois de chauffe et le charbon de bois, émettent des gaz à effet de serre qui détruisent la couche d'ozone provoquant ainsi le réchauffement de la terre. Lorsque ces gaz à effet de serre augmentent dans l'atmosphère, le climat est influencé, l'ensemble de la situation météorologique change, et les températures augmentent », a interpellé Rosalie Matondo.

Il faut noter que la réserve foncière de la Léfini, dans le département des Plateaux, est le site officiel retenu pour cette 35^e édition de la Journée nationale de l'arbre, où cent hectares seront plantés par les forces vives de la nation. L'événement sera lancé par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui sera couplé par le début d'un projet de plantations forestières et agroforestières financé par Total Energies.

Fiacre Kombo

CHALLENGE STARTUPPER

La troisième édition cible les projets sur le développement durable

Le directeur général de TotalEnergies marketing Congo, Gregory Poetchke, a lancé, le 4 novembre à Brazzaville, lors d'une conférence de presse, la troisième édition du challenge startupper de l'année 2021. Les projets en lien avec le développement durable seront prioritaires.

Destiné aux jeunes africains dont l'âge varie entre 18 et 35 ans, le challenge startupper vise à les inciter à innover et favoriser leur insertion dans la vie active via le développement de leurs projets. Pour cette édition, TotalEnergies soutiendra et récompensera des jeunes entrepreneurs ayant soit un projet de création d'entreprise soit une start-up de moins de trois ans.

Le dépôt des dossiers se fait en ligne jusqu'au 23 décembre prochain. Trois critères de sélection sont fixés. Les projets devront répondre aux enjeux du développement durable, avoir un caractère innovant. Leur faisabilité et potentiel de développement seront également évalués.

« Un jury local composé notamment d'experts, de personnes is-



Le directeur général et le secrétaire général de TotalEnergies Congo lors de la conférence de presse

sues du monde des start-up, de responsables d'entreprise, d'acteurs locaux du développement durable, sélectionnera trois lauréats : meilleur projet de création d'entreprise, meilleure start-up

de moins de trois ans et meilleure entrepreneuse », indique le communiqué de presse.

Chaque lauréat bénéficiera d'un appui financier de cinq millions de F CFA, d'un accompagnement

personnalisé et d'une campagne médiatique pour la visibilité de son projet. En plus des trois, le jury sélectionnera sept autres projets pour un accompagnement de douze mois au sein de

Total Energies start-up center basé à Pointe-Noire.

Au-delà de l'esprit entrepreneurial, cette troisième édition réaffirme, selon le directeur général de TotalEnergies, la volonté de son entreprise de soutenir le développement socio-économique des pays dans lesquels la compagnie est implantée en Afrique.

« Au plan local, il contribue au renforcement du tissu social à travers l'appui apporté aux entrepreneurs et entrepreneuses les plus innovants, dans la réalisation de leur projet », a-t-il indiqué.

Présent en République du Congo depuis 1969, TotalEnergies EP Congo est la troisième filiale africaine de la compagnie TotalEnergies.

Lopelle Mboussa Gassia

FORCES ARMÉES

La France et le Congo entendent dynamiser leur coopération

Les Forces françaises au Gabon envisagent d'établir une coopération avec les Forces armées congolaises (FAC) en matière de préservation des ressources naturelles.

Le général de brigade François-Xavier Mabin, commandant des éléments français au Gabon (COMELF), et le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, viennent d'avoir un échange sur la coopération entre les deux Forces. François-Xavier Mabin a souligné la nécessité d'une collaboration plus étroite entre les deux parties aux fins de l'étendre également sur un deuxième axe, celui de la sécurité maritime et fluviale, notamment dans la lutte contre la piraterie et aussi la protection des frontières. Il a promis de mettre l'accent sur la formation des formateurs au profit des FAC de manière à apporter un dynamisme différent gagnant-gagnant pour pouvoir apporter les points forts de l'armée française au profit de l'armée congolaise et vice-versa.

Le commandant des éléments



Au milieu, le commandant des éléments français au Gabon, à droite le ministre de la Défense nationale

français au Gabon a souligné que sa mission est d'établir des partenariats avec les armées d'Afrique centrale et au

premier rang l'armée congolaise bien évidemment. Un partenariat très ancien qui repose sur une amitié solide

et propose un certain nombre de formations par le biais de détachement d'instruction. « C'est à quoi nous travail-

lons aujourd'hui, préparer le plan de coopération des années à venir », a-t-il conclu.

Signalons qu'au-delà de sa rencontre avec le ministre de la Défense nationale, le général de brigade François-Xavier Mabin s'est entretenu au Grand quartier général avec le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoi.

Pôle opératoire de coopération, les éléments français au Gabon proposent des formations aux armées des Etats d'Afrique centrale, notamment durant leur préparation à l'engagement opérationnel. Près de dix mille stagiaires sont répartis chaque année au sein de plus de deux cents stages hautement spécialisés. Ces éléments sont également un point d'appui opérationnel et logistique pour l'armée française.

Guillaume Ondze

DÉCENTRALISATION

Le gouvernement veut régulariser la situation des collectivités locales

Le climat social, la perception et la rétrocession des centimes additionnels aux collectivités locales ont été au centre de la séance de travail que le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a eu le 4 novembre, à Brazzaville, avec le collectif des maires du Congo et des présidents des Conseils départementaux ainsi que les représentants des travailleurs.

Face aux difficultés que traversent les collectivités locales et les agents municipaux, la délégation est venue écouter les propositions du gouvernement. Ainsi, le gouvernement entend verser au moins un mois de salaire dans les tout prochains jours. Selon le président du Conseil municipal et maire de Dolisie, Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso, de par la crise économique, les subventions ne sont plus reversées au niveau des collectivités locales. « Mais, là où le bât blesse, c'est que même la rétrocession qui fait partie des impôts locaux que l'Etat versait systématiquement aux collectivités locales ne passe plus depuis février

2021. Du coup, nous avons du mal à faire fonctionner les collectivités locales, notamment les sessions et le paiement des salaires. Dans plusieurs mairies, il y a des grèves qui sont décrétées ça et là », a-t-il expliqué.

être traitées avec les acteurs sur le terrain. « La réponse concrète c'est déjà la mise en place d'un groupe de travail qui va désormais suivre ce genre de dossier pour que les centimes additionnels soient versés de

locales, des agents municipaux et la tenue des sessions des Conseils », a poursuivi Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso.

En effet, le groupe de travail qui sera mis en place regroupera les cadres des ministres

de l'évaluation à mi-parcours de l'évolution des différents dossiers.

Notons que les mairies de Ouesso, dans la Sangha, Mossendjo et Dolisie, dans la Niari, Nkayi, dans la Bouenza, sont en grève depuis le 9 juillet dernier. Au 19 juillet, elles avaient respectivement 52, 51 et 46 mois d'arriérés de salaires. Jusque-là épargnée, la mairie de Brazzaville est entrée dans la danse. « Nous osons croire qu'avec les pistes de solutions proposées par le chef du gouvernement, les mairies vont reprendre le fonctionnement tant souhaité par le chef de l'Etat », a conclu le maire de Dolisie.

Parfait Wilfried Douniama

« Nous osons croire qu'avec les pistes de solutions proposées par le chef du gouvernement, les mairies vont reprendre le fonctionnement tant souhaité par le chef de l'Etat »

A l'issue de cette réunion élargie, le maire de Dolisie s'est réjoui du fait que le gouvernement a décidé de prendre à bras le corps cette situation et a mis en place une stratégie de gestion de ces questions qui devraient

façon systématique aux collectivités locales. Le Premier ministre a annoncé des dispositions claires pour que d'ici là des solutions soient trouvées afin d'étancher tant soit peu les difficultés des collectivités

des Finances, de l'Administration du territoire, l'Association des maires du Congo et l'Association des présidents des Conseils départementaux ainsi que le représentant des syndicalistes. Le but étant de faire

OPÉRATION COUP DE POING

La primature imprime le rythme

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a supervisé, le 3 novembre à Brazzaville, l'opération de vaccination des cadres et agents évoluant à la primature ainsi que dans les structures rattachées telles que la Direction centrale des logements et bâtiments administratifs (DCLBA) et l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP).

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération Coup de poing lancée le 18 octobre par le chef du gouvernement, la campagne de vaccination des cadres et agents de la primature a eu une durée de deux jours. Elle a concerné beaucoup plus les retardataires.

Attachée à la primature, Cécilia Ondzé n'avait pas encore pris ses doses de vaccination parce qu'elle était enceinte. « Au départ, on disait que les femmes enceintes ne pouvaient pas prendre le vaccin, du coup, je ne l'ai pas pris. Maintenant que la nouvelle note est sortie autorisant à toutes les femmes, même celles qui sont enceintes de plus de quatre mois et qui allaitent, à se faire vacciner, donc j'ai décidé de me faire vacciner », a-t-elle expliqué.

Rappelant quelques efforts consentis par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la covid-19, le directeur des études et de la planification de la primature, Alexis Bouity, s'est réjoui du fait que la population commence à prendre conscience de l'existence de



la maladie. Il pense que l'unité autour de la vaccination fera de telle sorte que le pays puisse avoir l'immunité collective. Selon lui, la vaccination et la discipline ont permis à certains pays comme la Chine de circonscrire cette maladie.

« C'est cette discipline que nous voulons également recommander à toute la population pour pouvoir se faire vacciner afin que nous puis-

sions avoir une immunité collective. Je conseille aux Congolais de ne pas suivre ce qui se passe dans les réseaux sociaux. Le vaccin est important pour nous et pour la population. Il fait ses preuves. Si nous n'étions pas vaccinés, aujourd'hui ce serait l'hécatombe », a indiqué Alexis Bouity.

Au niveau de ce site situé à l'hôtel de la primature, deux vaccins ont été administrés, no-

Le Premier ministre supervisant l'opération DR tamment Johnson & Johnson et Sinopharm. L'équipe déployée par le Programme élargi de vaccination est à pied d'œuvre. « Depuis que nous avons commencé, il n'y a pas de difficultés, les gens viennent progressivement et la vaccination se passe normalement. Les Congolais doivent comprendre que la vaccination est une affaire de tous. Le Congo ne fabrique pas les

vaccins, ils viennent d'ailleurs. Mais, je peux les rassurer que les vaccins que nous recevons sur le territoire congolais sont bel et bien conservés », a indiqué Arsène Tsieta, membre de la commission de vaccination et responsable dans le cadre de la gestion des vaccins.

Évaluée à 4,300 milliards FCFA, l'opération Coup de poing vise à intensifier la riposte pour une durée de quarante-cinq jours à travers sept urgences. Il s'agit, entre autres, de la vaccination ; la mobilisation sociale et la communication sur les risques ; la prise en charge des malades ; la surveillance épidémiologique ; le contrôle rigoureux du respect des mesures de prévention. Le but ultime est de vacciner au moins 750 000 personnes.

Notons que depuis le 1er novembre, l'accès aux services administratifs et techniques de la primature est conditionné par le respect scrupuleux de plusieurs mesures dont la présentation de la fiche de vaccination ou tout autre document en tenant lieu.

Parfait Wilfried Douniama

L'OMS-Congo fait un don d'équipements

La représentation pays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)-Congo a offert, le 3 novembre à Brazzaville, un don d'équipements et intrants au ministère de la Santé et de la Population, pour la riposte à la covid-19 ainsi qu'à la prise en charge des cas de choléra.

L'initiative de l'organisation onusienne vise à sauver des vies pendant le déroulement de l'opération Coup de poing, lancée le 18 octobre par le chef du gouvernement pour atteindre l'immunité collective au moyen de la vaccination contre le coronavirus, ainsi qu'à prendre en charge les cas graves de cette maladie.

« Les difficultés liées à la riposte à la covid-19 sont là. Il est de notre devoir d'aider autant que possible le gouvernement à riposter vigoureusement à cette pandémie. Le Premier ministre a lancé l'opération Coup de poing, d'où l'intérêt de ce matériel médical », a expliqué le Dr Lucien Alexis Manga, représentant de l'OMS-Congo.

L'ensemble des équipements et intrants pour la riposte contre la covid-19 ainsi que la prise en charge des cas de choléra est estimé à plus de 215 891 000 F CFA.

Il s'agit, entre autres, de kits d'échantillonnage jetable-écou-



Le lot d'équipements et intrants pour la riposte à la covid-19 et le choléra

villon, respirateur patient, masque médical, cannule nasale oxygène, moniteur de pa-

tient, de lunette de protection, blouse à usage unique, oxymètre à pouls, elastic et gauze

bandage. « En plein déroulement de l'opération Coup de poing, je

pense que ce matériel est venu à point nommé. Aujourd'hui, nos centres de prise en charge de la covid-19 sont submergés. Nous sommes très heureux pour ce don et que ce matériel soit bien utilisé pour le bien de nos malades afin de proroger leur vie ou les sauver », a indiqué Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la Population.

Au cours de cette saison des pluies, le ministre a également exprimé sa crainte quant à la recrudescence des inondations dans la partie septentrionale du pays et la montée fulgurante des cas de choléra.

« Il y a déjà des pluies et des inondations déclarées dans certaines parties du pays, donc d'ici là des cas de choléra seront déclarés. Avec la ministre des Affaires sociales, nous nous préparons pour effectuer une descente dans le département de la Likouala où il y a eu de grandes inondations », a-t-il ajouté.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

Nécessité de relancer les grands chantiers inachevés dans le pays

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, s'est entretenu, le 3 novembre par visioconférence, avec le président du Comité national de la conférence consultative politique du peuple chinois, Wang Yang. A l'occasion, les deux personnalités ont évoqué l'intérêt de relancer quelques chantiers emblématiques dont les travaux sont arrêtés depuis des années, faute de financement.

D'entrée de jeu, Pierre Ngolo et son interlocuteur ont tous salué l'excellente des relations bilatérales qui existent entre le Congo et la Chine, portées il y a quelques années en relations stratégiques. Une coopération fructueuse pilotée de main de maître par leurs excellences, Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping.

Dans son discours de circonstance, l'homme d'Etat chinois a relevé l'impérieuse nécessité de redynamiser au mieux les relations entre les deux pays. Il s'agit notamment de renforcer les stratégies de développement et de développer le partage d'expériences dans tous les domaines.

« La Chine va aider le Congo à renforcer son développement économique et à combattre les ingérences extérieures. De même, elle s'engage à le soutenir dans la construction des infrastructures dont les plus urgents concernent la construction de la nouvelle raffinerie à Pointe-Noire, la mise en œuvre de la zone économique de cette ville ainsi que l'achèvement des travaux du



Pierre Ngolo échangeant en ligne avec le responsable chinois/Adiac

Centre commercial de Brazzaville », a indiqué Wang Yang. Le responsable chinois a, par ailleurs, souhaité que les relations entre le Sénat congolais et son institution soient portées sur les

fonds baptismaux en vue de créer un rapprochement plus dynamique et porteur. Pour ce faire, il a invité son homologue Pierre Ngolo à effectuer une visite de travail en Chine.

Pour sa part, le président du Sénat a rappelé à son interlocuteur les onze accords de coopération signés par les deux parties. Ils portent, entre autres, sur l'usage de la monnaie chinoise,

le yuan ; le rachat de la dette de l'Etat congolais aux entreprises chinoises ainsi que sur le don de 200 millions de yuans au profit du Congo.

Il faut ajouter à cela l'accord paraphé entre la Commission nationale de développement et de réforme de la Chine avec le ministère en charge des Grands travaux, ainsi que le mémorandum d'entente et de coopération entre les ministères de l'Agriculture des deux pays.

« Le Sénat congolais et votre institution s'étaient engagés à accompagner nos deux chefs d'Etat ainsi que leurs gouvernements à rendre la coopération sino-congolaise toujours dynamique et fructueuse afin que nos peuples récoltent tous les fruits du partenariat stratégique qui lie les deux pays. Dans ce cadre, nous émettons le vœu de voir ces accords se concrétiser. Nos chefs d'Etat étant toujours déterminés à tenir le pari en faveur de la communauté de destin », a souligné Pierre Ngolo.

Firmi n Oyé

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

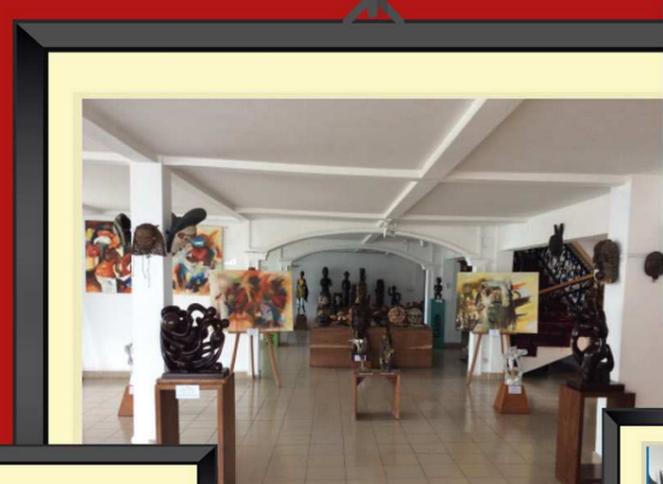
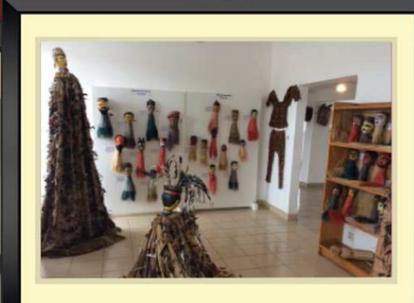
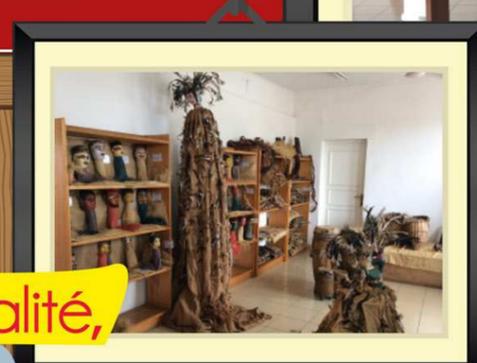
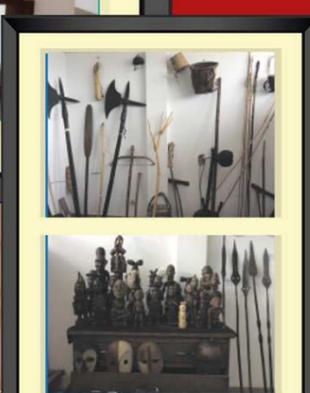
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

CHANSONS SANS FRONTIÈRES 2021

De nouveaux talents d'auteurs francophones à découvrir

La seizième édition du concours international d'écriture d'un texte de chanson en français, « Chansons sans frontières », s'organise sur le thème « Un monde inattendu ». Seuls les compositeurs, musiciens et paroliers du monde entier sont invités à y participer. Le concours n'est pas ouvert aux personnes résidant en France métropolitaine.

Les participants au concours « Chansons sans frontières » doivent écrire un texte sur le thème « Un monde inattendu ». Ce concours a pour principal objectif de permettre aux participants de s'exprimer librement et dans une dynamique de partage, de respect et d'ouverture, par l'écriture d'un texte de chanson en français. La participation est libre, gratuite et individuelle avec un seul texte par édition. Elle est aussi l'occasion de découvrir de nouveaux talents d'auteurs de chansons francophones. Le concours est parrainé par l'Organisation internationale de la Francophonie. Il est organisé par l'Association Fusca et Accord Production.

Pour la participation à ce concours, le postulant ne doit avoir aucun lien avec une maison de disques reconnue, n'avoir fait aucun enregistrement sonore ayant été ou devant être distribué à des fins commerciales par une compagnie de distribution reconnue à l'échelle régionale, nationale ou internationale. Le texte doit être rédigé en langue française, avec des couplets et un refrain inédit. Les candidats doivent respecter la forme d'une chanson (pas de textes



de slam ou de rap), les couplets peuvent être irréguliers, plus ou moins nombreux. Le format conseillé est de trois couplets et un refrain tout en essayant de garder une forme similaire entre chaque couplet avec le même nombre de vers ou de syllabes si possible. Le texte ne doit comporter aucune indication permettant de reconnaître son auteur, il ne peut être la transposition ou le plagiat d'une œuvre existante.

Les concurrents doivent penser

que leur texte est un texte de chanson, qui est écrit pour être chanté, mis en musique. Essayer de sentir la musicalité des mots et le rythme du texte en l'écrivant. Les candidats doivent parler de ce qui leur tient à cœur, de leurs expériences, de leurs ressentis, de ce qui les touche et qu'ils souhaitent partager. Ils doivent nécessairement donner un titre à leur chanson.

De nombreux prix à gagner

Le premier prix (ouvert à toute

personne de plus de 20 ans dont le français n'est pas la langue première ou maternelle). Le lauréat gagnera un séjour d'une semaine en France. Il sera retenu deux personnes. Le séjour inclut les transports internationaux et nationaux, les visas, l'hébergement et les repas.

Le deuxième prix (ouvert à toute personne de plus de 20 ans dont le français n'est pas la langue première ou maternelle), le vainqueur obtiendra 500 euros.

Le premier et deuxième Prix Jeune Public (ouverts aux moins de 20 ans dont le français n'est pas la langue première ou maternelle). Ils bénéficieront de 400 et 200 euros.

Le Prix Français langue maternelle (ouvert aux participants de plus de 20 ans dont au moins l'un des deux parents est de langue française maternelle). Le lauréat recevra 150 euros.

Le Prix Jeune Public Français langue maternelle (ouvert aux moins de 20 ans dont au moins l'un des deux parents est de langue française maternelle). Une enveloppe de 100 euros lui sera remise.

Les deux derniers prix sont ouverts aux participants dont

au moins l'un des parents est de langue française maternelle, ceci dans un souci d'équité pour les candidats dont le français n'est pas la langue maternelle. Les textes sont déposés via un formulaire d'inscription en ligne jusqu'au 12 décembre 2021 à l'adresse ci-après : <https://www.chansons-sans-frontieres.fr/.../inscription-csf>.

Rappelons que le concours Chansons sans frontières se relie au dispositif des « Dix mots » proposés chaque année par la délégation générale à la langue française et le ministère français de la Culture et ses partenaires francophones (Québec, Belgique, Suisse et Organisation internationale de la Francophonie), dans le cadre de la Semaine de la langue française. Le concours Chansons sans frontières offre un espace de libre expression, d'échanges, de solidarité et de diversité culturelle. Chaque année, Chansons sans frontières propose un concours international d'écriture de chansons en français dans cent trente pays à travers le monde. Pour plus de détails : <https://www.chansons-sans-frontieres.fr/le.../informations>

Rosalie Bindika

LINAFOOT/LIGUE 1

Bazano stoppe la série de victoires de Mazembe

C'est de justesse que Mazembe a évité sa première défaite de la saison, face à Bazano, en 6e journée du championnat national de football, alors que Maniema union a tranquillement disposé du Racing Club de Kinshasa, et Kuya a eu raison d'Etoile du Kivu.

Le Tout puissant Mazembe a été accroché, le 3 novembre, dans son stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, par la Jeunesse sportive Groupe Bazano, par un but partout, en match de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Après quatre victoires d'affilée, Mazembe a en fait échappé à une défaite.

La JS Groupe Bazano a ouvert la marque à la 58e mn par le biais de Munkokole Kabala, qui a repris de la tête une balle arrêtée de Ngulubi. Ensuite, les joueurs du coach Raoul Mutufwila ont été solidaires et solides en défense, enrayant toutes les attaques de Mazembe qui a couru derrière l'égalisation jusqu'à la 90+5e mn. Sur une percée du latéral droit Issama Mpeko, le défenseur Tshimanga Tshilembi de Bazano s'est loupé et a marqué

contre son camp. Notons que Mercey Ngimbi a raté un penalty après le but de Bazano, consécutif à une faute d'un défenseur de Bazano sur Patient Mwamba dans la surface de réparation. Avec ce résultat d'égalité, Mazembe totalise 13 points en cinq matches alors que la JS Bazano compte 8 points en six matches.

Les victoires de Maniema Union et Kuya Sport...

Dans un autre match disputé le 3 novembre au stade des Martyrs, le Racing Club de Kinshasa (RCK) a prêté le flanc face à Maniema union, par un but à trois. Denis Likwela Yelemaya a ouvert la marque à la 11e mn, Cyrille Mutwala à la 75e mn et Tychique Mosengo à la 83e mn ont inscrit les buts du club venu de Kindu. Charly Ndibu Kalala a sauvé l'honneur du RCK à la 90e

mn. Maniema Union a 10 points en cinq sorties, alors que RCK n'a enregistré qu'un point après six matches.

Enfin, dans un match des proms, soulignons la victoire de l'AC Kuya Sport sur l'Etoile du Kivu par deux buts à un. Efoloko Nzulama a ouvert la marque pour le club du président Jeannot Binanu à la 33e mn, son troisième de la saison. Mais à la 38e mn, Christian Makabi a égalisé pour le club étoilé du Kivu, profitant d'une erreur du gardien de but Bampela de Kuya Sport. Mais finalement, Kuya Sport a remporté le match en obtenant un second but sur un auto-goal d'un défenseur d'Etoile du Kivu. Kuya Sport compte 7 points en six matches livrés. Etoile du Kivu a 6 points en sept matches joués.

Martin Enyimo

LINAFOOT/LIGUE 1

JSK tient en échec V.Club, DCMP bat Rangers

Deux rencontres de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) se sont déroulées, le 4 novembre, au stade des Martyrs de Kinshasa. En fait, on a assisté à nouveau à un duel à distance entre l'AS V.Club et le Daring Club Motema Pembe (DCMP).



En première rencontre, l'AS V.Club a été tenue en échec par la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) par un but à partout. L'attaquant congolais de Brazzaville, Jacques Temopele Medina, a ouvert la marque à la 23e mn d'une frappe croisée, hors de portée du gardien de but Joseph Bulayima de la JSK. Mais Ilondo Itaka a égalisé pour les joueurs du coach JC Makanda, à la 74e mn, reprenant de la tête un centre venu de la droite. Avec ce match nul, V.Club totalise 14 points en six rencontres jouées, et occupe la place de leader du championnat. Et la JSK atteint la barre de 9 points en sept matches.

En seconde explication, DCMP a battu l'Académique Club Rangers par un but à zéro. Le latéral droit sud-africain Riad a inscrit l'unique but de la partie à la 33e mn. A l'issue de la partie, DCMP compte 8 points après six matches, alors que Rangers a 9 points après six sorties.

M.E.

SÉCURITÉ

La police présente des malfaiteurs à la presse

Le commandement territorial de la police judiciaire du Kouilou et de Pointe-Noire, que dirige le colonel Edgard Brice Sosthène Malanda, a présenté le 4 novembre, à travers quelques quartiers de la ville, trois groupes de malfaiteurs réputés dans des actes criminels et d'autres pratiques blâmables.

Selon le colonel Edgard Brice Sosthène Malanda, depuis plus de deux mois, les départements du Kouilou et de Pointe-Noire vivent une recrudescence des cas de vols à mains armées suivis de ceux de meurtres, de viols, de coups et blessures volontaires. Dans l'objectif de donner suite à ces affaires, les enquêtes ont été menées et ont révélé, par exemple, le meurtre d'un gardien de domicile au quartier Côte-Matève, dans le cinquième arrondissement Ngoyo. «L'enquête révèle que le meurtre a été commis par un groupe de bandits organisés dénommé Les Jamaïcains de Ngoyo Côte-Matève, dirigé par Loukoufipa Malavengui Alain, alias Alino. Composé d'autres jeunes congolais comme Loubaki Batala Rode ; Bounkou Mavi Chancel ; Matondo Alain, alias Mayas ; Matondo Davy ; Niwawa Ovi ; Moti Poaty ; Natoulayana. Ces derniers ont été interpellés et sont passés aux aveux », a-t-il



signifié.

La police a également présenté les cas des multiples vols perpétrés au centre-ville de Pointe-Noire

signifié. La police a également présenté les cas des multiples vols perpétrés dans les voitures par une bande dirigée par Mbacop Marc Freddy, alias Oufoula, un sujet camerounais de 41 ans. Selon la police,

Les présumés malfaiteurs présentés à la presse/Adiac

ce dernier avec l'aide des complices vise les parkings de grands restaurants fréquentés souvent par les expatriés ou d'autres per-

sonnes fortunées. « Avec l'aide de ses compères et des motos, ce dernier arrive à vider en quelques minutes les objets précieux ou de l'argent contenus dans les voitures garées dans les parkings de ces grands restaurants », a expliqué le colonel.

Il y a, en outre, un autre groupe de bandits appelés couramment «Bébés noirs» dénommé «Konoa» et dirigé par Pambou Roniche et Pambou Jordanne. Ces derniers sont présumés auteurs du meurtre d'une jeune dame dans le deuxième arrondissement, Mvou-Mvou.

Répondant aux questions de la presse, Matondo Alain, alias Mayas, l'un des présumés coupables appartenant au groupe «Les Jamaïcains» de Côte-Matève a reconnu que son groupe a donné, il y a quelques mois, la mort à Boukaka Armel, Congolais âgé de 42 ans et gardien au domicile de Ngoma Anicet, au quartier Ngoyo, Côte-Matève.

Séverin Ibara

NÉCROLOGIE

Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville, Germaine Ontango, Barnabé Ngami, Arsène yvon Ntsayouolo, la famille et monsieur Siméon Ntsayouolo annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur épouse, mère, grand-mère Albertine Mabouolo, survenu le 31 octobre 2021 à Brazzaville.

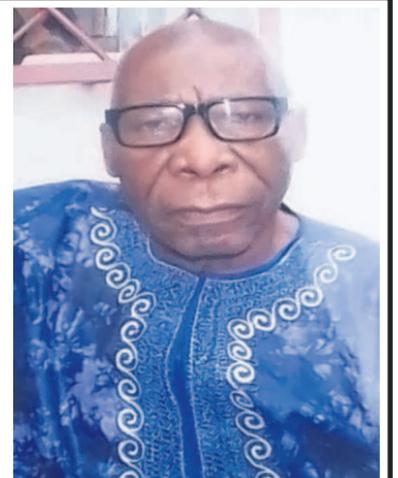
La veillée mortuaire se tient au n°4 de la rue 5 février à Mikalou 2.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Mabonzo, Prosper Mabonzo, agent des Dépêches de Brazzaville, Odile Bitsindou, Juge Nkounkou, Valentin Nkounkou, Pothard Mabonzo, Fabrice Mabonzo, Marelle Mabonzo et Vivien Mabonzo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Antoine Mabonzo, survenu le 30 octobre 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°1 de la rue Antonetti à Bacongo (au croisement des 5 chemins).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Nestor N'Gampoula, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Paul Itoua, François Oko, les enfants Ondongo-Ondélé et Otto Ngambé ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, mère, sœur et belle-sœur Ondongo-Ondélé Émilienne Françoise, survenu le 24 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Makabandilou, arrêt de bus Terre jaune (2^e parcelle après le goudron).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Yanick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ali, Yandza, Ongouya et Koubatsanga informent les parents, amis et connaissances du Congo et de l'étranger du décès de leur frère, père et oncle, le colonel Guy Jean-François Ali Yandza, survenu le samedi 23 octobre à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n°39, de la rue Bacongo, à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

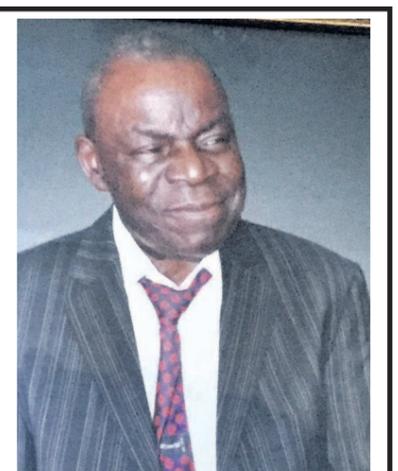


Les Familles Ngarila et Yamba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, belle-fille, mère et sœur, Divine Céleste Matondo, survenu le 1^{er} novembre au CHU de Brazzaville des suites de maladie. La veillée mortuaire se tient au n°37 de la rue Zonzo à Mouhumi, sur l'avenue de l'Étage.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Brice Bakouma, agent des Dépêches de Brazzaville et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père David Bakouma, survenu le 1^{er} novembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n°550, rue Nkô, au Plateau des 15 ans, à côté de l'église Mayangui.

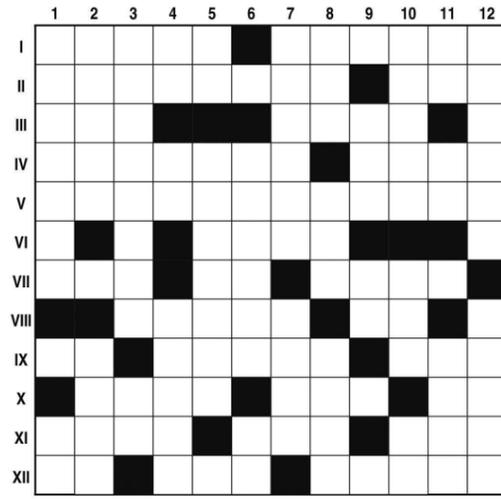
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



ANGLO-NORMANDE FACE À OUBERON	ÎLE DE CHARENTE COMBATTI- RENT	VOLAILE	ÎLE DE VENDEE GÉNÉRAL SUDISTE	BRAVA	PAYS MAGIQUE VOISINE D'OLÉRON
ARTÈRE SCÈNE		SANS PARTI RISQUES		ÎLE DU MORBIHAN SIÈGE	MÂCHOIRES DE FER
FOURRURE CHARO- GNARD			VOISINE DE HOËDIC SALLE OBSCURE	POLICE SÈCRÈTE INTER- JECTION	JELUNE
		GRAND PAYS DOULEUR			
ÎLE LA PLUS À L'OUEST DU CONTI- NENT	EMPLOYER	PROCHE NIVEAU DE VIE		PERCHE ÉLECTRIQUE	ALTER- NATIVE GROS TITRES
				PERSONNEL	MÉPRISENT
EXPLOSIF GUITARE INDIENNE		ÎLES DE LA MÉDITERRANÉE ASSEMBLER			USÉE
		ÎLE DU FINISTÈRE ORDINATEUR			
RELIE L'ÎLE DE RÉ AU CONTINENT	PAYS HIMALAYEN VENTILE			PIÈCE DE CHARRUE BAIE	
				DONNE LE TON	ABSORBÉ
FACE À LA POINTE DU RAZ ENDUIT		SANS GRAVITÉ AVANT LE VERBE			
			CITÉ ENGLOUTIE		NÉGATION
REPENTIR				GREFFE	

FLÉCHÉS 12x15 • N°22 • © FORTISSIMOTS 2006
Îles de France
<http://www.fortissimots.com>

MOTS CROISÉS 12X12 • N°22 • par Claude Leroux
Le Carnaval des Animaux



HORIZONTALEMENT

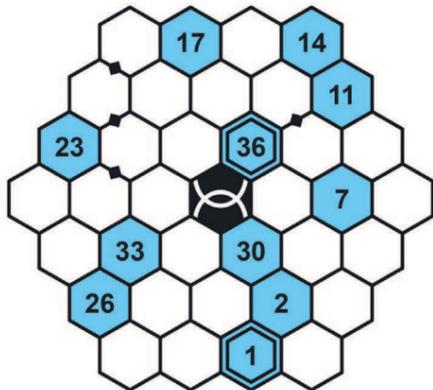
I. Blancs, bleus, gris et noirs, entre autres. Des domestiques qui connaissent bon nombre de fois, ce qu'on appelle "la traversée du désert". II. De terre ou de mer. Comme pour les oies, à ce petit jeu-là, on peut dire "les dés sont jetés". III. D'un sens comme d'un autre, vous avez là un bel oiseau. Elle a des ailes mais ne vole pas. IV. Bruant oui, mais pas de la même famille qu'Aristide. Avoir les grands et les petits, c'est bien, mais pour compléter le tout, il faut avoir les moyens. V. Ils chassent la nuit, le bec grand ouvert. VI. Un mulet, certes ! Mais pas tête de mule. VII. Il a fait un effet boeuf. Ce que l'abeille et l'épeire ont en commun. Souris ou pie, c'est vous qui voyez ! VIII. Ce n'est pas de votre poche qu'elle sort mais de celle d'un animal. Un morceau de poisson. IX. Un morceau de poulet. Un adepte de "l'accrobranche" peut-être ? Celui du cheval se devine quand il montre les dents. X. Ses lunettes ne lui sont d'aucune utilité. Le chien, dit-on, est le meilleur ... de l'homme. Un morceau de canard. XI. Fit comme l'oiseau. Il chavité, paraît-il ! Il y en a sûrement un dans l'histoire de France qui naquit sous le signe du lion. XII. Un autre morceau de canard. Capucin, mais ne danse pas la capucine. D'autres adeptes de "l'accrobranche".

VERTICALEMENT

1. Il se déplace régulièrement en caravane, mais pour lui ce ne sont pas des vacances. Une façon d'aller que le cheval et la vache ont en commun. 2. Au long bec emmanché d'un long cou pour La Fontaine. Il ne faut pas que des seiches pour le pêcher. 3. Morceau de boeuf. Tranche d'aloyau. 4. Une fois pour le tigre, deux fois pour le ouistiti. Ce que la guenon et le gnou ont en commun. Leurs lunettes ne leur sont aussi d'aucune utilité. 5. Un morceau de poisson que l'on retrouve dans nos assiettes. Tout aussi redoutable sous un autre nom. 6. Relatif aux ailes des oiseaux. Encore un adepte de "l'accrobranche". 7. Les marins les prennent dans des harouelles. Gris ou rouge, il change de nom. 8. Escargot à coquille allongée des forêts européennes. Il vit tout aussi bien dans la mer, dans la terre que dans les bois. Il peut être ému pour certains. 9. Poisson que l'on trouve en Floride, et aussi dans bien d'autres endroits. Un régal pour boxer ? 10. L'être ne pose aucun problème pour le premier du 1 vertical. Devin pour certains, mais il y a déjà fort longtemps. Ce qu'ont en commun le rat et la girafe. 11. Un morceau de tende de tranche. Deux pour un insecte. Il traîne sa bosse en Afrique. 12. Elle aussi, elle chavité. Imitateurs ! Oui mais loins derrière le singe !

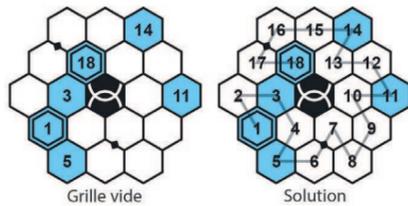


Grille N°1 • Facile



REGLES DU JEU

Complétez la grille avec les nombres du 1 au dernier nombre de manière à former un chemin de nombres consécutifs. Le signe ♦ indique que deux cases voisines contiennent des nombres consécutifs.



SOLUTION DES MOTS CROISÉS N°22
par Claude Leroux

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
I	C	H	A	T	S		M	E	H	A	R	A
II	H	E	R	I	S	S	O	N		J	A	N
III	A	R	A				R	A	I	E		E
IV	M	O	I	N	E	A	U		D	U	C	S
V	E	N	G	O	U	L	E	V	E	N	T	S
VI	A		N		N	A	S	E				E
VII	U	R	E		E	I		R	O	B	E	
VIII			E	N	C	R	E		S	O		G
IX	E	T		A	T	E	L	E		A	G	E
X		H	A	J	E		A	M	I	N	A	
XI	V	O	L	A		A	N	E		R	O	I
XII	A	N		S	A	I		U	N	A	U	S

J	O	D	Y	N	O							
B	E	L	L	E	I	L	E		A	R	Z	
R	U	E		N	E	U	T	R	E			
E	S	T	R	A	D	E		R	G	E		
E	T	O	L	E		H	O	U	A	T		
H	Y	E	N	E		C	A	N	A	D	A	
	R		A	M	I	E		O	U			
O	U	E	S	S	A	N	T		U		X	
S	T	N	T		L	E	R	I	N	S		
S	I	T	A	R		M	O	L	E	N	E	
L		N	E	P	A	L		S	O	C		
V	I	A	D	U	C		L	A		B	U	
S	E	I	N		V	E	N	I	E	L		
V	E	R	N	I	S		Y	S		N	E	
R	E	G	R	E	T		E	N	T	E		

FLECHES 12x15 SOLUTION • N°60 • © FORTISSIMOTS 2005
<http://www.fortissimots.com>

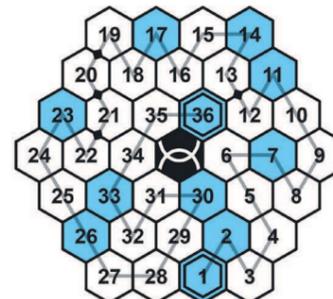
E	M	L	A	B	O	C	C	A	N	N	E	S	S	A	R	G	L
T	A	C	L	I	M	A	T	N	O	S	I	A	M	L	A	M	P
T	R	N	A	U	J	E	F	L	O	G	V	I	L	L	A	S	L
E	T	I	R	E	U	G	R	A	M	E	T	N	I	A	S	A	A
S	I	P	R	O	V	E	N	C	E	E	S	T	E	R	E	L	G
I	N	B	P	I	N	S	I	B	A	C	I	H	C	A	B	E	E
O	E	S	U	O	V	T	N	L	A	N	M	O	U	G	I	N	S
R	Z	E	T	S	S	I	O	I	E	I	T	N	U	I	T	G	S
C	L	N	E	E	E	S	E	R	D	E	O	E	M	N	A	E	
E	E	G	J	H	I	V	E	R	D	E	N	R	U	C	A	I	P
M	N	A	F	E	S	T	I	V	A	L	L	A	U	R	I	S	L
A	M	C	A	R	L	T	O	N	V	E	N	T	M	O	R	N	A

- | | | |
|------------|------------|-------------------|
| ALPES | GOLFEJUAN | NICE |
| ANGES | GRASSE | NUIT |
| ANTIBES | HIVER | PLAGE |
| BAIE | ISOLA | PROVENCE |
| CAGNES | LABOCCA | RIVIERA |
| CANNES | LERINS | SAINTE-MARGUERITE |
| CARLTON | MAJESTIC | SAINTHONORAT |
| CHIC | MALMAISON | SIAGNE |
| CLIMAT | MANDELIEU | TINEE |
| CROISSETTE | MARTINEZ | VALLAURIS |
| ESTEREL | MENTON | VENT |
| FESTIVAL | MERCANTOUR | VESUBIE |
| | MOUGINS | VILLAS |

MOTS MÊLÉS • N°22 • © FORTISSIMOTS 2015



Grille N°1 • Solution



SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°22
La phrase-mystère est: **LA PALME D'OR**

ACTION DE L'ETAT EN MER

L'UE va appuyer le secrétariat permanent du comité interministériel

L'Union européenne (UE) entend apporter son appui à la réalisation des missions du secrétariat permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

L'ambassadeur, chef de la délégation de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo, l'a indiqué récemment à Brazzaville lors d'un entretien avec le secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.

Les deux parties entendent échanger des informations sur les projets financés par l'UE, notamment le projet d'appui à la stratégie de sûreté et sécurité maritime, l'appui dans la mise en place de la stratégie nationale de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales en République du Congo.

Hormis cela, le diplomate européen a exprimé l'appui de son institution aux projets concernant les ministères congolais de la Pêche et de la Défense.

Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a partagé au chef de la délégation de l'UE sa volonté de créer les conditions pour la mise en place d'un réseau des responsables de l'action de l'Etat en mer en Afrique du nord, de l'ouest et du centre à l'instar des chefs d'état-major des marines qui se réunissent à la faveur du symposium des chefs d'état-major des marines des pays riverains du golfe de Guinée.

Christian Brice Elion



Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou et Giacomo Durazzo

DIABLES ROUGES

Paul Put déjà à pied d'œuvre avec les locaux

Au terme du stage qu'il a organisé en faveur des joueurs locaux, le sélectionneur des Diables rouges a assuré créer les conditions en vue de permettre à son équipe de livrer des matches de qualité, respectivement contre la Namibie et le Sénégal en clôture des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022.



Paul Put déjà à pied d'œuvre avec les Diables rouges locaux/Adiac Les Diables rouges locaux en pleine préparation/Adiac

Derniers du groupe avec deux petits, les Diables rouges sont déjà éliminés de la course à la qualification. Cela enlève la pression chez les poulains de Paul Put qui entendent s'appuyer sur ces deux rencontres pour mieux rebondir après la sale copie présentée contre le Togo, le 12 octobre dernier. « Nous essayons de former un groupe qui sera prêt pour la Coupe d'Afrique et en même temps pour le CHAN. C'est notre objectif. Maintenant que nous savons que nous sommes éliminés, on doit faire le maximum pour faire deux bons matches contre la Namibie et le Sénégal », a déclaré le sélectionneur, le 4 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, lors de la clôture du stage avec les joueurs locaux. Ce regroupement avait pour objectif de préparer les matches contre la Namibie et le Sénégal tout en projetant les éliminatoires du prochain Championnat d'Afrique des nations (CHAN).

« Je vois une légère progression mais le temps n'est pas suffisant. Ce n'est pas de temps en temps que tu as la chance de faire un stage d'une semaine. Si nous

connaissons la date du CHAN et qu'on m'accorde trois ou quatre semaines, je vais bien préparer l'équipe. Mais il faut aussi être honnête. Comme il n'y a pas de championnat, je me suis appuyé sur les joueurs des Diables noirs et de l'AS Otohô alors qu'il y a d'autres joueurs qui jouent dans d'autres équipes qu'il faut suivre pour le CHAN. Je dois choisir les meilleurs joueurs et les doubler à chaque poste. Le championnat va me permettre de bien les suivre avant le prochain regroupement », a indiqué le coach. Selon lui, l'organisation de ce stage ainsi que d'autres qui vont être programmés permettra aux joueurs locaux de gagner en maturité, d'apprendre sa philosophie et sa méthodologie de travail afin de prétendre gagner leur place dans l'équipe A.

« Je pense que c'est très bien pour eux qui rentrent dans le groupe afin de pouvoir prouver aussi qu'ils sont les meilleurs. Ils doivent apprendre les choses dans ce stage pour s'améliorer et également aider non seulement l'équipe CHAN mais aussi

l'équipe A à avancer surtout pour ceux qui auront la chance de jouer les matches contre la Namibie et le Sénégal », a-t-il précisé.

Pour les matches des éliminatoires de la Coupe du monde, Paul Put qui a assuré être sur les traces de 60 joueurs de la diaspora, a, par ailleurs, indiqué qu'il n'y aura pas de nouveaux joueurs. « Si on veut réussir, on doit avoir de bons comportements, de bonne mentalité et discipline. Cela me permet de choisir un groupe. On doit donner des signaux positifs parce que moi je dois convaincre des joueurs. S'il n'y en a pas, c'est compliqué. Nous avons des grands joueurs qui jouent dans les grands clubs mais qui sont hésitants. Le groupe qui va venir, il n'y a pas de surprise. Je suis toujours en contact avec certains qui m'ont donné leur accord, maintenant c'est à nous de donner les bons signaux pour les convaincre à 100%. Je suis sûr et certain que nous aurons une bonne équipe. Mais cela prend un peu de temps », a souhaité Paul Put.

James Golden Eloué

FOOTBALL

La ligue des championnes de la CAF débute ce vendredi

La première édition de la plus grande compétition africaine qui regroupe les clubs féminins commence ce 5 novembre au Caire, en Egypte. La Confédération africaine de football (CAF) souhaite mettre le paquet pour cette compétition.

Pour la couverture optimale de la compétition féminine, la CAF a créé plusieurs plateformes de contenu qui permettront aux fans de rester informés avant et pendant le tournoi.

A en croire le site Cafonline, le match d'ouverture aura lieu ce 5 novembre 2021 à partir de 16h00. « Pour un contenu sur mesure ainsi qu'un accès spécial aux équipes et aux joueuses pendant les deux semaines du tournoi, la CAF a mis sur pied des pages dédiées pour les supporters et les médias. La page spéciale Ligue des champions de la CAF TotalEnergies sur le site officiel de la CAF fournira des histoires quotidiennes, des profils des joueuses et toute l'actualité des équipes », rapporte le site.

Cette première édition de la Ligue des championnes permettra sans nul doute de stimuler l'engagement et de produire un contenu toujours plus innovant afin de booster le développement du football féminin en Afrique.

Notons que huit clubs participent à la compétition, notamment le champion du pays hôte, le champion du Nigeria et les six clubs vainqueurs des tournois qualificatifs organisés par zone. Ces huit équipes sont réparties en deux groupes de quatre.

Rude Ngoma

DISTINCTION

Mohamed Mbougar Sarr, Prix Goncourt 2021

1921-2021 : tout un symbole, cent ans après la distinction de l'auteur ultramarin René Maran par le plus prestigieux des prix littéraires français, le jeune auteur sénégalais devient, à son tour, le premier écrivain d'Afrique subsaharienne à remporter le Prix Goncourt.

Le 3 novembre, le jury du Prix Goncourt 2021 a distingué Mohamed Mbougar Sarr pour son roman *La plus secrète mémoire des hommes*, paru aux éditions Philippe Rey. Il succède ainsi à Hervé Le Tellier, lauréat en 2020 pour son livre *L'anomalie*.

Mohamed Mbougar Sarr est l'un des plus jeunes lauréats consacré à ce Prix qu'il emporte face à trois autres finalistes : Christine Angot (*Le voyage dans l'Est*, Flammarion), Sorj Chalandon (*Enfant de salaud*, Grasset) et Louis-Philippe Dalembert (*Milwaukee Blues*, Sabine Wespieser).

Le chroniqueur littéraire Bédél Baouna avait porté son pronostic sur cet auteur lors d'une intervention au cours d'une table ronde, au Salon du livre africain de Paris, dont Mohamed Mbougar Sarr était l'une des attractions avec Blaise Ndala.

Marie-Alfred Ngoma